

D'un Lexique de quelques termes utilisés en musique avec commentaires

par Georges MIGOT

■

On connaît les très intéressants travaux de musicologie moderne auxquels s'est livré le compositeur Georges Migot qui s'est toujours intéressé passionnément aux incidences les plus lointaines que peut déterminer l'exercice de son art.

Nous devons à son obligeance de pouvoir publier aujourd'hui un fragment inédit du grand lexique qu'il prépare sur la terminologie et le vocabulaire spécial à la musique.

Remercions-le ici de nous avoir réservé la primeur de l'article qu'il a consacré dans ce travail à la musique mécanique.

■

On ne peut et on ne doit pas plus s'opposer à la naissance de « faits », qu'il ne convient de s'opposer aux conséquences de ces « faits ». Il y aurait là une inqualifiable attitude de l'esprit !

L'art est au-dessus de ces faits et de leurs conséquences. Il ne doit pas les refuser, ni s'y soumettre, mais les intégrer à lui.

Il ne doit pas les considérer comme des exceptions qui confirment sa règle, mais comme les affirmations d'une règle plus générale qu'il doit atteindre, sous peine de s'appauvrir et de disparaître. Changer les conditions de présentation d'une œuvre, ce n'est pas tuer cette œuvre.

L'esprit est continu et il doit à cette continuité même de pouvoir revêtir les aspects extérieurs et variés que lui propose la matérialité de chaque époque.

Pour la musique, la proposition mécanique, formulée par nos contemporains, est tellement belle dans ses conséquences, que ce serait refuser à la musique la Terre promise à laquelle elle aspire et où se trouvent déjà le Verbe et la Plastique.

N'est-ce pas Terre promise que cette possibilité désirée depuis toujours, de rencontre immédiate, au moment choisi par soi-même, de l'œuvre et de son témoin.

On emporte son livre sans avoir besoin de l'entendre lire par d'autres : on le lit soi-même, on le relit, on répète certains passages.

On emporte son tableau, sa statue, sa gravure, ou leur exacte reproduction mécanique, afin de pouvoir les regarder au moment personnel où il est possible de les voir totalement.

Jusqu'ici pareil emport d'une œuvre musicale après audition, ressemblait à celui de l'eau d'une rivière aimée : elle ne contient plus de ciel, elle n'a plus ses murmures, elle est sans couleur et sans voix.

L'art sonore demeure silencieux.

La musique est muette mille heures et ne parle qu'un instant, et cet instant bien souvent n'est pas le nôtre. Maladie, souci, absence, nous le font mourir avant sa naissance.

Et puis quel concours de circonstances ne faut-il pas pour entendre vraiment une œuvre, et celle que l'on veut entendre, et pour l'entendre au moment où l'on peut être assuré de sa parfaite exécution.

Entendre une fois, est-ce entendre ? Ce mot ne signifie-t-il pas comprendre ? On aime une œuvre en apprenant à la connaître. Connaître est le résultat d'un contact répété et fréquent.

Ne s'impose à l'audition évanescence et passagère que l'œuvre s'exprimant de façon dynamique et directe.

Est-ce le critérium pour juger de la valeur d'une œuvre ? Nous ne le pouvons croire.

Pour la première fois, la mécanique nous permet d'entrevoir le moment où la musique dans la fréquence de ses contacts avec ses auditeurs, sera sur pied d'égalité avec le Verbe et la Plastique.

Un pareil résultat entrevu est émouvant. Il est aussi beau que la découverte de l'imprimerie, multipliant le livre afin de satisfaire tous et chacun. Et cela n'a nui à personne, pas même à l'égoïste satisfaction, car il n'y a aucun inconvénient à être dix mille « chacun » plutôt que cent « chacun ». Nous sommes combrés sur ce point.

Quant aux œuvres du Verbe, elles n'en continuent pas moins à se diviser en deux zones les bonnes et les mauvaises, au-dessus desquelles arrivent, à chaque époque, les chefs-d'œuvre.

La musique a droit à pareille situation. Des esprits inquiets expriment leur crainte à l'égard des interprètes qui pourraient se trouver diminués dans leur nombre. On admet toujours le nombre lorsqu'il est de qualité.

Il en sera de même pour la musique. L'accroissement de la quantité des consommateurs-auditeurs déterminera un accroissement de la production et de sa présentation.

Tant d'œuvres oubliées pourront revivre, et tant d'œuvres nouvelles pourront vivre (car vivre, pour une œuvre sonore, c'est être entendue), que ce sera comme la résurrection continue, multipliée et renouvelée des œuvres présentes et passées, qui sont mortes chaque fois qu'elles rentrent dans le silence.

Par la mécanique, la musique atteindra cette suprématie qui lui échoit, par l'éternité de la compréhension que lui témoignent les hommes à travers les siècles.

C'est plus qu'une langue internationale, inter-raciale, c'est une langue inter-séculaire.

La mécanique supprime le temps et l'espace contre lesquels lutte la musique depuis toujours.

Il n'y a pas à hésiter, il ne s'agit pas de faire de musique mécanique, mais d'entourer de toute notre sollicitude la mécanique qui veut bien être la servante docile et savante de la musique.

La musique mécanique est autre chose qu'une concurrence d'interprétation. Une telle conception est une erreur. Il ne peut y avoir concurrence puisque l'exécution mécanique est la conséquence d'une exécution par un musicien, tout comme l'imprimé n'est qu'une conséquence du manuscrit et non point une concurrence comme on le pensait du temps de Gutenberg.

Ce rappel d'un état d'esprit passé, vis-à-vis de l'imprimerie naissante, est un exemple qui dicte l'état d'esprit qu'il faut atteindre, afin de profiter rapidement de la musique mécanique.

Celle-ci doit être envisagée comme le terme logique du perfectionnement de l'édition musicale.

Le libraire vend un produit visuel dont l'emploi est immédiat et personnel ; alors que l'éditeur de musique offre un produit auditif qui ne peut être goûté, qu'en obligeant l'acheteur à s'aboucher à des intermédiaires spécialisés : situation semblable à celle obligeant le libraire à donner un lecteur avec le livre vendu.

La mécanique offre à la musique de supprimer pareille situation. C'est donc le complément logique et completif de l'édition musicale. Et le temps n'est pas loin, il faut l'espérer, où l'édition musicale fournira à ses acheteurs, et le texte silencieux et la bande sonore, réalisant cette alliance supérieure de l'oreille qui entend ce que lisent les yeux.

L'édition musicale ne sera complète que lorsque ces deux temps de réalisations matérielles : gravure et audition, seront assemblées. A ce moment-là, seulement, il lui sera accordé de pouvoir rivaliser matériellement et artistiquement avec l'édition du livre.

L'accroissement des lecteurs-auditeurs facilitera celui de la production et de l'interprétation.

Il n'y a que bénéfice pour tous et pour chacun, dans toutes et dans chacune des activités matérielles, techniques et esthétiques, consacrées à l'art sonore.

GEORGES MIGOT.